



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives

Question écrite n° 23673

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que la question écrite n° 1739 qui a été posée au J.O du Sénat du 6 septembre 2007 demandait la liste des partis politiques auxquels, pour le financement de l'aide publique de l'État, plus de 50 candidats ont déclaré se rattacher lors des inscriptions aux élections législatives de 2007. Pour chacun de ces partis, cette question demandait aussi le nombre total de femmes parmi ceux-ci et le pourcentage de femmes correspondant, ainsi que le nombre total de suffrages obtenus par les candidats de ces partis. Cette question n'a obtenu qu'une réponse ministérielle d'attente, tout comme d'ailleurs la question écrite n° 14777 qu'elle a posée sur le même sujet au J.O de l'Assemblée nationale du 15 janvier 2008. Les décisions du Conseil constitutionnel concernant les élections législatives ayant maintenant toutes été rendues, il est possible de dresser un bilan. Elle lui renouvelle donc les termes de la question susvisée.

Texte de la réponse

La liste des partis politiques auxquels se sont rattachés au moins 50 candidats figure dans le tableau ci-dessous. Ce tableau comporte également le nombre de femmes parmi ceux-ci et le pourcentage de femmes correspondant, ainsi que le nombre de suffrages obtenus par chacun de ces partis, déduction faite des voix obtenues par les candidats ayant été déclarés inéligibles par le Conseil constitutionnel en vertu de l'article LO 128 du code électoral.

PARTIS ET GROUPEMENTS POLITIQUES AYANT présenté des candidats dans au moins 50 circonscriptions	NOMBRE de voix prises en compte	NOMBRE total de candidats	NOMBRE de candidats femmes	POURCENTAGE de femmes
Union pour un mouvement populaire - UMP	10 287 207	588	153	26,02 %
Parti socialiste	6 432 544	531	240	45,20 %
UDF - Mouvement démocrate	1 920 304	561	203	36,19 %
Parti communiste français - PCF	1 158 559	514	239	46,50 %
Front national - FN	1 095 784	558	275	49,28 %
Les Verts	859 781	580	292	50,43 %
Ligue communiste révolutionnaire - LCR	534 666	497	245	49,30 %

Parti social libéral européen	506 492	86	26	30,23 %
Parti radical de gauche	365162	71	23	32,39 %
Mouvement pour la France - MPF	356 786	420	208	49,52 %
Lutte ouvrière - LO	218 233	563	281	49,91 %
Chasse, pêche, nature et traditions - CPNT	214 389	246	122	49,59 %
La France en Action	149 489	476	206	43,28 %
Mouvement républicain et citoyen	110 000	81	40	49,38 %
Mouvement national républicain	101 166	383	171	44,65 %
le Trèfle-Les Nouveaux écologistes Homme-Nature-Animaux	99 603	190	99	52,11 %
Mouvement écologiste indépendant - MEI	77 253	132	60	45,45 %
Solidarité écologie gauche alternative - SEGA	73 220	84	32	38,10 %
Debout la république	61 982	61	11	18,03 %
Génération écologie	37 856	85	38	44,71 %
Parti des travailleurs	35 875	155	49	31,61 %
Parti Rachid Nekkaz	8 995	53	15	28,30 %
Total	24 705 346	6 915	3 028	43,80 %

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23673

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4336

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7395